

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00702

Numéro SIREN : 351 413 695

Nom ou dénomination : STUDIA SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt 2328

Greffe du tribunal de commerce de Salon de Provence



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/2328

Déposant :

Nom/dénomination : STUDIA SOLUTIONS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 351 413 695

N° gestion : 2015 B 00702

30 JUL. 2020

BILAN ACTIF

SALON DE PROVENCE

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	479 957	479 957				
	Frais de développement	474 573	474 573				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 875 391	1 120 234	755 158	522 153	233 005	44.62
	Fonds commercial (1)	2 395 730	26 245	2 369 485	2 369 485		
	Autres immobilisations incorporelles	135 821	135 821				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 003 162	898 364	104 798	140 107	35 309	25.20
	Autres immobilisations corporelles	1 263 013	957 141	305 872	223 797	82 074	36.67
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	30 987		30 987	30 987		
	Autres immobilisations financières	135 622		135 622	204 742	69 121	33.76
	Total II	7 794 256	4 092 335	3 701 921	3 491 272	210 649	6.03
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	160 598		160 598	92 854	67 745	72.96
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	518 201		518 201	298 238	219 963	73.75
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 556 627	87 102	12 469 525	8 777 395	3 692 130	42.06
	Autres créances	1 266 805		1 266 805	633 940	632 865	99.83
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	535 880		535 880	201 611	334 269	165.80
	Charges constatées d'avance (3)	101 044		101 044	61 228	39 816	65.03
	Total III	15 139 154	87 102	15 052 052	10 065 265	4 986 787	49.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		22 933 411	4 179 437	18 753 973	13 556 537	5 197 436	38.34

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-
104 980

FIDENS CONSEIL

Dossier N° 000513 en Euros.



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 979 600)	979 600	979 600		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 182 466	1 182 466		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	97 960	97 960		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	634 240	507 291	126 948	25.02
	Report à nouveau	1 212 851	1 212 851		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	237 933	126 948	110 984	87.42
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 919 347	1 681 415	237 933	14.15
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 000	10 000	20 000	200.00
	Provisions pour charges				
	Total III	30 000	10 000	20 000	200.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	323 221	180 290	142 931	79.28
	Concours bancaires courants	14 447	197 337	182 890	92.68
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 890 728	1 933 993	3 956 735	204.59
	Dettes fiscales et sociales	3 746 361	3 506 762	239 598	6.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 750 663	5 937 826	812 837	13.69
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	79 206	108 914	29 708	27.28
	Total IV	16 804 626	11 865 123	4 939 503	41.63
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	18 753 973	13 556 537	5 197 436	38.34

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

16 561 636 11 865 123



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	43 184		43 184	125 874		82 690	65.69
Production vendue de biens	495 137		495 137	857 442		362 305	42.25
Production vendue de services	14 602 112		14 602 112	12 210 045		2 392 066	19.59
Chiffre d'affaires NET	15 140 433		15 140 433	13 193 362		1 947 071	14.76
Production stockée			219 963			219 963	
Production immobilisée			295 438	220 153		75 285	34.20
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			64 610	150 274		85 664	57.01
Autres produits			185	3 247		3 062	94.30
Total des Produits d'exploitation (I)			15 720 629	13 567 036		2 153 593	15.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			87 870	127 292		39 422	30.97
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			246 442	208 612		37 830	18.13
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			67 745	1 654		66 090	NS
Autres achats et charges externes *			6 827 879	4 390 852		2 437 027	55.50
Impôts, taxes et versements assimilés			231 573	280 636		49 063	17.48
Salaires et traitements			5 449 249	5 429 545		19 704	0.36
Charges sociales			1 965 054	2 050 421		85 367	4.16
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			273 979	261 191		12 788	4.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			30 000	10 000		20 000	200.00
Autres charges			262	23 994		23 732	98.91
Total des Charges d'exploitation (II)			15 044 564	12 780 889		2 263 675	17.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			676 065	786 147		110 082	14.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 968
7 907-



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		840	840	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		840	840	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	130 790	135 069	4 280	3.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	130 790	135 069	4 280	3.17
2. Résultat financier (V-VI)	130 790	134 229	3 439	2.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	545 275	651 918	106 642	16.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 968	4 146	8 113	195.71
Produits exceptionnels sur opérations en capital		103 000	103 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 968	98 854	94 887	95.99
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	217 536	534 156	316 621	59.27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		89 667	89 667	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	217 536	623 824	406 288	65.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	213 568	524 969	311 401	59.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	93 774		93 774	
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	15 724 596	13 666 730	2 057 866	15.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 486 664	13 539 782	1 946 882	14.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	237 933	126 948	110 984	87.42

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

119 356 159 992

79 910 70 046
FIDENS CONSEIL

Dossier N° 000513 en Euros.



[Signature]

Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	4
1.1	Faits marquants de l'exercice	4
1.2	Événements postérieurs à la clôture	4
2	Règles et méthodes comptables	5
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	5
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	5
2.3	Méthodes comptables	5
2.3.1	Immobilisations incorporelles	5
2.3.2	Immobilisations corporelles	5
2.3.3	Autres immobilisations financières	6
2.3.4	Stocks et en cours	6
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	6
2.3.6	Disponibilités	6
2.3.7	Provision pour risques et charges	6
2.3.8	Dettes et frais d'émission d'emprunt	6
2.3.9	Engagements de retraite	6
2.3.10	Transactions en devises étrangères	7
2.3.11	Estimations et jugements comptables déterminants	7
3	Notes relatives à certains postes du bilan	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	9
3.3	Stocks	9
3.4	Échéancier des créances	9
3.5	Comptes de régularisation et d'attente	10
3.5.1	Produits à recevoir	10
3.5.2	Charges à payer	10
3.5.3	Charges et produits constatés d'avance	10
3.6	Capitaux propres	10
3.6.1	Composition du capital	10
3.6.2	Tableau de variation des capitaux propres	10
3.7	Provisions	11
3.8	Échéancier des dettes	11
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	12
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	12
4.2	Résultat financier	12
4.3	Résultat exceptionnel	13
4.4	Situation fiscale	13
4.5	Effectif moyen	14
4.6	Rémunérations des dirigeants	14

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le total du bilan est de 18 753 973 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice net dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de 237 933 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 28 avril 2020 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Studia Solutions est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de l'ingénierie et des études techniques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant ne semble devoir être mentionné.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

Covid-19

Pour palier à l'impact de la crise Covid-19 sur l'activité et surtout garantir un niveau de trésorerie suffisant pour honorer l'ensemble de nos engagements, nous avons mis en place les mesures suivantes :

- report des charges sociales et fiscales dès le mois de mars,
- report des mensualités des crédits-bails et leasing de véhicules,
- mise au chômage partiel des salariés impactés directement par la fermeture d'un site client et ne pouvant télétravailler,
- gestion optimum des décaissements pour l'ensemble de nos fournisseurs sans bloquer la relation commerciale et après accord du Directeur administratif et financier.

Maintenir un Plan de Continuité d'Activité chez nos clients, partout où c'est possible, avec l'objectif de minimiser l'impact sur le CA du 1^{er} semestre 2020.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Studia Solutions ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de frais d'établissement, de frais de développement, de concessions & brevets et de fonds commerciaux, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors

frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles, hors fonds commercial, est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Frais d'établissement : 20 %
- Frais de développement : 20 %
- Concessions et brevets : 33 % à 100 %
- Autres immo. incorporelles : 20 % à 33 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs incorporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les fonds commerciaux sont dépréciés pour un montant de 15 245 € au 31 décembre 2019 (idem lors de la précédente clôture).

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Installations techniques : 10 % à 20 %

- Matériel & outillage industriel : 10 % à 20 %
- Agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de transport : 20 % à 25 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements versés, ainsi que des fonds de garantie Factors.

2.3.4 Stocks et en cours

PCG art. 833-8/1

Les projets en cours comptabilisés en stock depuis cet exercice, sont valorisés au coût de revient qui comprend les charges de personnel directement affectés au projet et les coûts directs (achats de marchandises, sous-traitance,...).

Les coûts d'acquisition des stocks autres que les travaux en cours comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par le groupe auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.3.5 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

2.3.6 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.7 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent ou des impôts différés.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

2.3.8 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.3.9 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont présentés dans la présente annexe au § 4.8 « Engagements hors bilan ».

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de

carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. La convention collective de l'entreprise prévoit de telles indemnités ; il n'a pas été signé d'accord particulier à ce titre.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 0,77 %
- âge de départ à la retraite : Taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 1,00 %

2.3.10 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.11 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients et les en-cours, et la détermination du chiffre d'affaires.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Frais d'établissement et de développement	954 530	-	-	954 530
Concessions, brevets et droits similaires	1 478 514	396 878	-	1 875 391
Fonds commercial	2 395 730	-	-	2 395 730
Autres immobilisations incorporelles	135 821	-	-	135 821
Total	4 964 595	396 878	-	5 361 472
Amortissements & Provisions				
Frais d'établissement et de développement	954 530	-	-	954 530
Concessions, brevets et droits similaires	956 361	163 873	-	1 120 234
Fonds commercial	26 245	-	-	26 245
Autres immobilisations incorporelles	135 821	-	-	135 821
Total	2 072 957	163 873	-	2 236 830

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 003 162	-	-	1 003 162
Installations générales, agencements et aménagements divers	421 233	6 400	-	427 633
Matériel de transport	52 366	-	-	52 366
Matériel de bureau et mobilier, informatique	632 543	150 472	-	783 015
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	2 109 304	156 872	-	2 266 176
Amortissements				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	863 055	35 309	-	898 364
Installations générales, agencements et aménagements divers	253 192	23 020	-	276 212
Matériel de transport	49 733	1 156	-	50 889
Matériel de bureau et mobilier, informatique	579 419	50 622	-	630 041
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	1 745 399	110 107	-	1 855 506

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	235 729	1 675	70 796	166 608
Total	235 729	1 675	70 796	166 608

3.3 Stocks

C. com. art. R 123-178 2° ; PCG art. 833-8/1, 833-8/3, 833-8/4 et 841-3

	31/12/2019	31/12/2018	Var. en €	Var. en %age
Matières premières	160 598	92 854	67 744	73,0%
En-cours de production de services	518 201	298 238	219 963	73,8%
Total	678 799	391 092	287 707	73,6%

3.4 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31/12/2019	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	166 609	-	166 609
Prêts	30 987	-	30 987
Autres immobilisations financières	135 622	-	135 622
Créances de l'actif circulant	13 924 476	13 819 496	104 980
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances douteuses ou litigieuses	104 980	-	104 980
Autres créances clients	12 451 647	12 451 647	-
Personnel	11 550	11 550	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	285 272	285 272	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	961 316	961 316	-
Etat - Divers	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	8 667	8 667	-
Charges constatées d'avance	101 044	101 044	-

3.5 Comptes de régularisation et d'attente

3.5.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	-	-
Autres créances	11 550	10 900
Disponibilités	-	-
Total	11 550	10 900

3.5.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234	306
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 285	115 842
Dettes fiscales et sociales	682 110	769 919
Autres dettes	-	-
Total	750 630	886 067

3.5.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31/12/2019	31/12/2018
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	101 044	61 228
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	79 206	108 914

3.6 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.6.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2019, le capital social de la société Studia Solutions S.A.S. est composé de 97 960 actions ordinaires de €. 10,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 979 600 €.

3.6.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31/12/2019
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019	1 681 415
Distribution de dividendes	-
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019	237 933
Variation des provisions réglementées	-
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 919 347

3.7 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	10 000	30 000	-	30 000
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	10 000	30 000	-	30 000
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	15 245	-	-	15 245
Dépréciation des titres de participation	-	-	-	-
Dépréciation des clients et comptes rattachés	87 302	-	200	87 102
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	102 547	-	200	102 347

3.8 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2019	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	337 668	94 678	242 990	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	337 668	94 678	242 990	-
Autres emprunts et dettes financières	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	16 466 957	16 466 957	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 890 728	5 890 728	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	804 661	804 661	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	476 285	476 285	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	1 323	1 323	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	2 385 478	2 385 478	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	78 613	78 613	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	6 750 663	6 750 663	-	-
Produits constatés d'avance	79 206	79 206	-	-

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

	Exercice 2019	Exercice 2018
Ventes de marchandises	43 184	125 874
Production vendue - biens	495 137	857 442
Production vendue - services	14 602 112	12 210 045
Total	15 140 433	13 193 362

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits financiers		
Produits financiers de participations	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	-	840
Reprise de provisions financières	-	-
Total	-	840
Charges financières		
Dotations aux prov. & amort. financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	130 790	135 069
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Total	130 790	135 069
Résultat financier	- 130 790	- 134 229

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	3 968	4 146
<i>Autres produits exceptionnels</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	103 000
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	-
Total	3 968	98 854
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	225 443	500 547
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	- 7 907	33 609
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-	-
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	89 667
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	-	-
Total	217 536	623 824
Résultat exceptionnel	- 213 568	- 524 969

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion enregistrés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont essentiellement liés à des charges de restructuration (127 k€).

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2019 est de 28 % sur les 500 000 premiers euros de bénéfice fiscal, puis de 31,00 % au-delà, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	545 275	-
Résultat exceptionnel	- 213 568	-
Résultat comptable (hors participation)	331 707	-

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Exercice 2019	Exercice 2018
Amortissements dérogatoires	-	-
Total	-	-
Provisions et charges à payer non déductibles	-	-
Participation des salariés	-	-
Déficits fiscaux	231 531	485 267
Total	231 531	485 267

4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Cadres	26	28
Techniciens et agents de maîtrise	180	169
Employés	3	3
Ouvriers	-	-
Effectif moyen pondéré	209	200

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Aucune rémunération liée à des organes de direction n'est enregistrée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4.7 Engagements financiers et "hors bilan"

PCG art. 833-18 à 833-18/3

	Exercice 2019	Exercice 2018
Engagements de crédit-bail et LLD	83 818	56 595
Engagements de retraite	191 328	29 632
Nantissement de titres	-	-
Factor - encours clients	848 858	1 200 475
Autres engagements	-	-
Total	1 124 004	1 286 702

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Studia, ainsi qu'avec la société mère Genvalue Partners ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits financiers	-	-
Charges financières	7 633	22 455
Total	7 633	22 455

4.9 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société Studia Solutions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 15 k€.



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019

STUDIA SOLUTIONS

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Centre tertiaire Marseille Aéroport - Bâtiment E - Zone Industrielle Couperigne- 13 127 VITROLLES

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.
Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux comptes
d'Aix-en-Provence / Bastia.

10, Boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél . 04.96.169.169
E-mail contact@semerdjan.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

STUDIA SOLUTIONS

A l'Associé unique de la société STUDIA SOLUTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **STUDIA SOLUTIONS** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.


Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

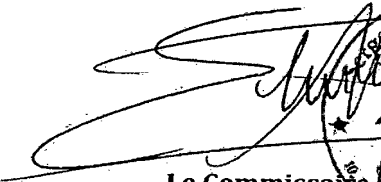
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 10 Juin 2020



Le Commissaire aux Comptes
Société Serge SEMERDJIAN
représentée par M. Serge SEMERDJIAN


Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

Annexe :
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	479 957	479 957			
	Frais de développement	474 573	474 573			
	Concessions, brevets et droits similaires	1 875 391	1 120 234	755 158	522 153	233 005 44.62
	Fonds commercial (1)	2 395 730	26 245	2 369 485	2 369 485	
	Autres immobilisations incorporelles	135 821	135 821			
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	1 003 162	898 364	104 798	140 107	35 309 25.20
	Autres immobilisations corporelles	1 263 013	957 141	305 872	223 797	82 074 36.67
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	30 987		30 987	30 987	
	Autres immobilisations financières	135 622		135 622	204 742	69 121 33.76
	Total II	7 794 256	4 092 335	3 701 921	3 491 272	210 649 6.03
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	160 598		160 598	92 854	67 745 72.96
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services	518 201		518 201	298 238	219 963 73.75
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	12 556 627	87 102	12 469 525	8 777 395	3 692 130 42.06
	Autres créances	1 266 805		1 266 805	633 940	632 865 99.83
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	535 880		535 880	201 611	334 269 165.80
	Charges constatées d'avance (3)	101 044		101 044	61 228	39 816 65.03
	Total III	15 139 154	87 102	15 052 052	10 065 265	4 986 787 49.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 933 411	4 179 437	18 753 973	13 556 537	5 197 436 38.34

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-
104 980

FIDENS CONSEIL

Serge SEMEROJIAN
Commissaire aux Comptes

Dossier N° 000513 en Euros.



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRIETAIRES	Capital (Dont versé : 979 600)	979 600	979 600		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 182 466	1 182 466		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	97 960	97 960		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	634 240	507 291	126 948	25.02
	Report à nouveau	1 212 851	1 212 851		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	237 933	126 948	110 984	87.42
AUTRES FONDS PROPRIETAIRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 919 347	1 681 415	237 933	14.15
AUTRES FONDS PROPRIETAIRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 000	10 000	20 000	200.00
	Provisions pour charges				
	Total III	30 000	10 000	20 000	200.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	323 221	180 290	142 931	79.28
	Concours bancaires courants	14 447	197 337	182 890	92.68
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 890 728	1 933 993	3 956 735	204.59
	Dettes fiscales et sociales	3 746 361	3 506 762	239 598	6.83
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 750 663	5 937 826	812 837	13.69
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	79 206	108 914	29 708	27.28
	Total IV	16 804 626	11 865 123	4 939 503	41.63
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	18 753 973	13 556 537	5 197 436	38.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

16 561 636 11 865 123

Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

FIDENS CONSEIL

Dossier N° 000513 en Euros



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	43 184		43 184	125 874		82 690	65.69
Production vendue de biens	495 137		495 137	857 442		362 305	42.25
Production vendue de services	14 602 112		14 602 112	12 210 045		2 392 066	19.59
Chiffre d'affaires NET	15 140 433		15 140 433	13 193 362		1 947 071	14.76
Production stockée			219 963			219 963	
Production immobilisée			295 438	220 153		75 285	34.20
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			64 610	150 274		85 664	57.01
Autres produits			185	3 247		3 062	94.30
Total des Produits d'exploitation (I)			15 720 629	13 567 036		2 153 593	15.87
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			87 870	127 292		39 422	30.97
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			246 442	208 612		37 830	18.13
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			67 745	1 654		66 090	NS
Autres achats et charges externes *			6 827 879	4 390 852		2 437 027	55.50
Impôts, taxes et versements assimilés			231 573	280 636		49 063	17.48
Salaires et traitements			5 449 249	5 429 545		19 704	0.36
Charges sociales			1 965 054	2 050 421		85 367	4.16
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			273 979	261 191		12 788	4.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			30 000	10 000		20 000	200.00
Autres charges			262	23 994		23 732	98.91
Total des Charges d'exploitation (II)			15 044 564	12 780 889		2 263 675	17.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			676 065	786 147		110 082	14.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 968
7 907-

Dossier N° 000513 en Euros.

FIDENS CONSEIL

Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		840	840	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		840	840	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	130 790	135 069	4 280	3.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	130 790	135 069	4 280	3.17
2. Résultat financier (V-VI)	130 790	134 229	3 439	2.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	545 275	651 918	106 642	16.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 968	4 146	8 113	195.71
Produits exceptionnels sur opérations en capital		103 000	103 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 968	98 854	94 887	95.99
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	217 536	534 156	316 621	59.27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		89 667	89 667	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	217 536	623 824	406 288	65.13
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	213 568	524 969	311 401	59.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	93 774		93 774	
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	15 724 596	13 666 730	2 057 866	15.06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 486 664	13 539 782	1 946 882	14.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	237 933	126 948	110 984	87.42

* Y compris Redevance de crédit bail immobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

119 356 159 992

79 910 70 046
FIDENS CONSEIL

Serge SEMERDJIAN

Commissaire aux Comptes

Dossier N° 000513 en Euros



[Signature]

Annexe des comptes sociaux
de STUDIA SOLUTIONS S.A.S.
au 31 décembre 2019



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes



Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	4
1.1	Faits marquants de l'exercice	4
1.2	Événements postérieurs à la clôture	4
2	Règles et méthodes comptables	5
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	5
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	5
2.3	Méthodes comptables	5
2.3.1	Immobilisations incorporelles	5
2.3.2	Immobilisations corporelles	5
2.3.3	Autres immobilisations financières	6
2.3.4	Stocks et en cours	6
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	6
2.3.6	Disponibilités	6
2.3.7	Provision pour risques et charges	6
2.3.8	Dettes et frais d'émission d'emprunt	6
2.3.9	Engagements de retraite	6
2.3.10	Transactions en devises étrangères	7
2.3.11	Estimations et jugements comptables déterminants	7
3	Notes relatives à certains postes du bilan	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	9
3.3	Stocks	9
3.4	Échéancier des créances	9
3.5	Comptes de régularisation et d'attente	10
3.5.1	Produits à recevoir	10
3.5.2	Charges à payer	10
3.5.3	Charges et produits constatés d'avance	10
3.6	Capitaux propres	10
3.6.1	Composition du capital	10
3.6.2	Tableau de variation des capitaux propres	10
3.7	Provisions	11
3.8	Échéancier des dettes	11
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	12
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	12
4.2	Résultat financier	12
4.3	Résultat exceptionnel	13
4.4	Situation fiscale	13
4.5	Effectif moyen	14
4.6	Rémunérations des dirigeants	14


Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

4.7	Engagements financiers et "hors bilan"	14
4.8	Informations sur les parties liées	15
4.9	Honoraires des commissaires aux comptes	15



Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le total du bilan est de 18 753 973 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice net dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de 237 933 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 28 avril 2020 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Studia Solutions est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de l'ingénierie et des études techniques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant ne semble devoir être mentionné.

1.2 Événements postérieurs à la clôture

Covid-19

Pour palier à l'impact de la crise Covid-19 sur l'activité et surtout garantir un niveau de trésorerie suffisant pour honorer l'ensemble de nos engagements, nous avons mis en place les mesures suivantes :

- report des charges sociales et fiscales dès le mois de mars,
- report des mensualités des crédits-bails et leasing de véhicules,
- mise au chômage partiel des salariés impactés directement par la fermeture d'un site client et ne pouvant télétravailler,
- gestion optimum des décaissements pour l'ensemble de nos fournisseurs sans bloquer la relation commerciale et après accord du Directeur administratif et financier.

Maintenir un Plan de Continuité d'Activité chez nos clients, partout où c'est possible, avec l'objectif de minimiser l'impact sur le CA du 1^{er} semestre 2020.


4
Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Studia Solutions ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de frais d'établissement, de frais de développement, de concessions & brevets et de fonds commerciaux, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors

frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles, hors fonds commercial, est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Frais d'établissement : 20 %
- Frais de développement : 20 %
- Concessions et brevets : 33 % à 100 %
- Autres immo. incorporelles : 20 % à 33 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs incorporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les fonds commerciaux sont dépréciés pour un montant de 15 245 € au 31 décembre 2019 (idem lors de la précédente clôture).

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Installations techniques : 10 % à 20 %

5

Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

- Matériel & outillage industriel : 10 % à 20 %
- Agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de transport : 20 % à 25 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des prêts au personnel, des dépôts et cautionnements versés, ainsi que des fonds de garantie Factors.

2.3.4 Stocks et en cours

PCG art. 833-8/1

Les projets en cours comptabilisés en stock depuis cet exercice, sont valorisés au coût de revient qui comprend les charges de personnel directement affectés au projet et les coûts directs (achats de marchandises, sous-traitance,...).

Les coûts d'acquisition des stocks autres que les travaux en cours comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par le groupe auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.3.5 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

2.3.6 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.7 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent ou des impôts différés.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

2.3.8 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.3.9 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont présentés dans la présente annexe au § 4.8 « Engagements hors bilan ».

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de

6
Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes



[Signature]

carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. La convention collective de l'entreprise prévoit de telles indemnités ; il n'a pas été signé d'accord particulier à ce titre.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 0,77 %
- âge de départ à la retraite : Taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 1,00 %

2.3.10 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.11 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent en fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients et les en-cours, et la détermination du chiffre d'affaires.

7

Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Frais d'établissement et de développement	954 530	-	-	954 530
Concessions, brevets et droits similaires	1 478 514	396 878	-	1 875 391
Fonds commercial	2 395 730	-	-	2 395 730
Autres immobilisations incorporelles	135 821	-	-	135 821
Total	4 964 595	396 878	-	5 361 472
Amortissements & Provisions				
Frais d'établissement et de développement	954 530	-	-	954 530
Concessions, brevets et droits similaires	956 361	163 873	-	1 120 234
Fonds commercial	26 245	-	-	26 245
Autres immobilisations incorporelles	135 821	-	-	135 821
Total	2 072 957	163 873	-	2 236 830

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 003 162	-	-	1 003 162
Installations générales, agencements et aménagements divers	421 233	6 400	-	427 633
Matériel de transport	52 366	-	-	52 366
Matériel de bureau et mobilier, informatique	632 543	150 472	-	783 015
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	2 109 304	156 872	-	2 266 176
Amortissements				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	863 055	35 309	-	898 364
Installations générales, agencements et aménagements divers	253 192	23 020	-	276 212
Matériel de transport	49 733	1 156	-	50 889
Matériel de bureau et mobilier, informatique	579 419	50 622	-	630 041
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	1 745 399	110 107	-	1 855 506

8
Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	235 729	1 675	70 796	166 608
Total	235 729	1 675	70 796	166 608

3.3 Stocks

C. com. art. R 123-178 2° ; PCG art. 833-8/1, 833-8/3, 833-8/4 et 841-3

	31.12.2019	31.12.2018	Var. en €	Var. en %age
Matières premières	160 598	92 854	67 744	73,0%
En-cours de production de services	518 201	298 238	219 963	73,8%
Total	678 799	391 092	287 707	73,6%

3.4 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2019	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	166 609	-	166 609
Prêts	30 987	-	30 987
Autres immobilisations financières	135 622	-	135 622
Créances de l'actif circulant	13 924 476	13 819 496	104 980
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
Créances douteuses ou litigieuses	104 980	-	104 980
Autres créances clients	12 451 647	12 451 647	-
Personnel	11 550	11 550	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	285 272	285 272	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	961 316	961 316	-
Etat - Divers	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-
Débiteurs divers	8 667	8 667	-
Charges constatées d'avance	101 044	101 044	-

9

Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

3.5 Comptes de régularisation et d'attente

3.5.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2019	31.12.2018
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	-	-
Autres créances	11 550	10 900
Disponibilités	-	-
Total	11 550	10 900

3.5.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2019	31.12.2018
Emprunts convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234	306
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 285	115 842
Dettes fiscales et sociales	682 110	769 919
Autres dettes	-	-
Total	750 630	886 067

3.5.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2019	31.12.2018
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	101 044	61 228
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	79 206	108 914

3.6 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.6.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2019, le capital social de la société Studia Solutions S.A.S. est composé de 97 960 actions ordinaires de €. 10,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 979 600 €.

3.6.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2019
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2019	1 681 415
Distribution de dividendes	-
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019	237 933
Variation des provisions réglementées	-
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 919 347

10
Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

3.7 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	10 000	30 000	-	30 000
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	10 000	30 000	-	30 000
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	15 245	-	-	15 245
Dépréciation des titres de participation	-	-	-	-
Dépréciation des clients et comptes rattachés	87 302	-	200	87 102
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	102 547	-	200	102 347

3.8 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2019	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an et moins de cinq ans plus	Échéances à plus de cinq ans
Dettes financières	337 668	94 678	242 990	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	337 668	94 678	242 990	-
Autres emprunts et dettes financières	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	16 466 957	16 466 957	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 890 728	5 890 728	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	804 661	804 661	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	476 285	476 285	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	1 323	1 323	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	2 385 478	2 385 478	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	78 613	78 613	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	6 750 663	6 750 663	-	-
Produits constatés d'avance	79 206	79 206	-	-

11
Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

	Exercice 2019	Exercice 2018
Ventes de marchandises	43 184	125 874
Production vendue - biens	495 137	857 442
Production vendue - services	14 602 112	12 210 045
Total	15 140 433	13 193 362

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits financiers		
Produits financiers de participations	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	-	840
Reprise de provisions financières	-	-
Total	-	840
Charges financières		
Dotations aux prov. & amort. financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	130 790	135 069
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Total	130 790	135 069
Résultat financier	- 130 790	- 134 229

12
Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	3 968	4 146
<i>Autres produits exceptionnels</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	103 000
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	-
Total	3 968	98 854
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	225 443	500 547
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	7 907	33 609
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-	-
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	89 667
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	-	-
Total	217 536	623 824
Résultat exceptionnel	- 213 568	- 524 969

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion enregistrés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont essentiellement liés à des charges de restructuration (127 k€).

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2019 est de 28 % sur les 500 000 premiers euros de bénéfice fiscal, puis de 31,00 % au-delà, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	545 275	-
Résultat exceptionnel	- 213 568	-
Résultat comptable (hors participation)	331 707	-

13
Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Exercice 2019	Exercice 2018
Amortissements dérogatoires	-	-
Total	-	-
Provisions et charges à payer non déductibles	-	-
Participation des salariés	-	-
Déficits fiscaux	231 531	485 267
Total	231 531	485 267

4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2019	Exercice 2018
Cadres	26	28
Techniciens et agents de maîtrise	180	169
Employés	3	3
Ouvriers	-	-
Effectif moyen pondéré	209	200

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Aucune rémunération liée à des organes de direction n'est enregistrée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4.7 Engagements financiers et "hors bilan"

PCG art. 833-18 à 833-18/3

	Exercice 2019	Exercice 2018
Engagements de crédit-bail et LLD	83 818	56 595
Engagements de retraite	191 328	29 632
Nantissement de titres	-	-
Factor - encours clients	848 858	1 200 475
Autres engagements	-	-
Total	1 124 004	1 286 702

14
Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Studia, ainsi qu'avec la société mère Genvalue Partners ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits financiers	-	-
Charges financières	- 7 633	- 22 455
Total	- 7 633	- 22 455

4.9 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société Studia Solutions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élèvent à 15 k€.

15

Serge SEMERDJIAN
Commissaire aux Comptes

STUDIA SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 979 600 €
Siège social : Centre Tertiaire Marseille Aéroport
Zi de Couperigne
13127 VITROLLES
351 413 695 RCS SALON DE PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs

Nous vous avons réunis en assemblée ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre comptes de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

➤ **SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE**

L'année 2019 a permis de consolider les actions d'améliorations engagées en 2018.

L'évolution du CA démontre notamment la bonne santé du secteur de l'énergie et l'intérêt pour Studia de se concentrer sur le développement des grands comptes qui permettent notamment la mise en œuvre de contrats pluriannuels sécurisant de fait les CA à moyens et longs termes.

Une restructuration de l'organisation opérationnelle a été engagée en cours d'année (4^{ième} trimestre). Cette action associée à la mise en place d'un pilotage rigoureux de l'ensemble des dépenses devrait significativement améliorer le % du Résultat d'exploitation en 2020.

➤ **EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

La Crise sanitaire liée au COVID-19 a impacté de manière importante l'activité qui avait bien démarré. Une forte proportion de l'équipe a été placée en chômage partiel, les prestations nécessitant d'être sur les sites clients.

Le redémarrage (accueil de nos équipes sur les sites) devrait intervenir courant juin.

➤ **ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L-232-1 du Code du Commerce, nous vous informons que la Société a eu une activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Page 1 sur 3

Handwritten mark

Les projets développés ont fait l'objet d'une immobilisation incorporelle pour 295.438 euros.

➤ **EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

En dépit de la crise actuelle liée au COVID-19, la diversité de nos secteurs d'activités et nos positionnements Grands Comptes nous permettent de conserver de bonnes perspectives. De plus, le positionnement du Groupe sur les activités digitales (GED, ChatBot, IA, etc.), permettent également d'envisager une croissance de l'activité de la SL.

➤ **EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Le chiffre d'affaire HT s'est élevé à 15.140.433 euros contre 13.193.362 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 15.720.629 euros contre 13.567.036 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 15.044.564 euros contre 12.780.889 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 676.065 euros contre 786.147 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 5.449.249 euros contre 5.429.545 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 1.965.054 euros contre 2.050.421 euros au titre de l'exercice précédent ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 209 contre 201 au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier de (-130.790) euros contre (-134.229) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 545.275 euros contre 651.918 euros pour l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (-213.568) euros contre (-524.969) euros au titre de l'exercice précédent, d'une participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 93.774 euros et de l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 237.933 euros.

Au 31 décembre 2019, le total bilan de la société s'élevait à 18.753.973 euros contre 13.556.537 euros pour l'exercice précédent.

➤ **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

➤ **AFFECTATION DES RESULTATS**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 237.933 euros de la manière suivante :

Page 2 sur 3



Origine

Bénéfice de l'exercice : 237.933 euros

Affectation

Report à nouveau : 237.933 euros

Solde « report à nouveau » après affectation : (-974.918) euros

➤ **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

➤ **DEPENSE NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

➤ **OBSERVATION DU COMITE D'ENTREPRISE**

Le comité d'entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de L'article L 2323-8 du code de travail.

➤ **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

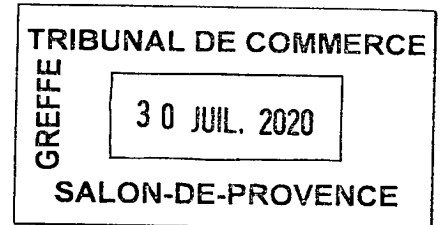
La société étant devenue une société par actions simplifiée unipersonnelle, aucun rapport sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été établi.

Le Président
Monsieur Raymond GILLETTE, représentant de GENVALUE PARTNERS



Page 3 sur 3

STUDIA SOLUTIONS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 979.600€
Siège social : CTMA Bât E – ZI de Couperigne
13127 VITROLLES
351 413 695 R.C.S. SALON DE PROVENCE



RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PORTANT
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2020, il a été adopté la résolution suivante :

« TROISIEME RESOLUTION - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 237.933 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice : 237.933 euros

Affectation

Report à nouveau : 237.933 euros

Solde du compte « report à nouveau » après affectation : (-974.918) euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution n'a été affectée au titre des 3 derniers exercices sociaux. »

Certifiée conforme

Le Président – GENVALUE PARTNERS

Raymond GILLETTE